

# Un travail conçu sur mesure



Patrizia Bussi - coordinatrice du réseau ENSIE

**L'institut européen de l'économie solidaire (INEES) martèle ce message depuis de nombreuses années: l'économie solidaire n'est pas un secteur social. C'est une manière de faire de l'activité économique autrement pour améliorer la qualité de vie des habitants tout en créant de l'emploi et de la cohésion sociale, un pilier du développement durable donc.**

Malheureusement, les politiques publiques de soutien à l'économie solidaire ne reconnaissent que la dimension „inclusion sociale“ des activités développées, alors que c'est bien de développement économique communautaire dont il est question. Ainsi nous pensons que, pour la modernisation de notre économie, il faudrait passer de la logique „inclusion/publics en difficultés“ à la logique „création d'emplois/activités d'économie solidaire“.

Pour autant au niveau européen il existe aujourd'hui une réalité d'entreprises solidaires et d'entreprises sociales d'insertion<sup>1</sup> qui sont des acteurs majeurs de la cohésion sociale et de la compétitivité économique. Souvent considérées comme de simples acteurs sociaux, leur capacité à créer du lien social et de l'emploi, en mobilisant des ressources publiques (subventions), privées (ventes de produits et services) et non-marchandes (bénévoles), crée pourtant de la richesse dans les territoires. Les acteurs francophones (Belgique, France, Luxembourg, Martinique, Québec et Suisse) de l'insertion par l'activité économique réunis à Bruxelles du 2 au 5 octobre dernier ont réaffirmé avec force qu'il est temps de faire une évaluation sérieuse de leurs apports.

C'est ce qu'INEES a proposé de faire concernant ce secteur au Grand-Duché qui a une réalité souvent enviable à l'extérieur du pays, justement à travers ce qu'elle porte d'innovations socia-

les et économiques (et l'important débat autour du projet de loi 5144 pour le retour au plein emploi). Alors chiche?

**Les entreprises sociales d'insertion et les entreprises solidaires en Europe<sup>2</sup>**

Face à une économie qui paraît poursuivre le seul objectif de compétitivité, en soutenant la maximisation du profit et la déstabilisation de l'être humain, les entreprises sociales d'insertion et les entreprises solidaires continuent à promouvoir leur projet social d'insertion socioprofessionnelle des personnes exclues du marché du travail et marginalisées cumulant des handicaps sociaux et professionnels. Elles développent également des activités de produits et services pour répondre à des besoins non-satisfaits ni par le marché, ni par les services publics, pour améliorer la qualité de vie des habitants dans les territoires.

Conscients de leur grand projet social et, en même temps, de possibles défis économiques, les entreprises sociales d'insertion sont toujours convaincus de l'importance d'entreprendre autrement. Les entreprises sociales d'insertion et les entreprises solidaires sont des entreprises à part entière, productrices de biens et/ou de services divers et variés, mais qui sont en même temps des entreprises créatrices d'emploi. Pour rémunérer l'ensemble de leurs activités, les entreprises d'insertion et les entreprises solidaires doivent donc mobiliser deux catégories de clients:

- la catégorie des clients qui achète leur production de biens et/ou de services
- la catégorie des clients (autorités publiques) qui achète leur service d'insertion et/ou création des postes de travail
- ces deux catégories réunies pour subventionner un service qu'on ne pourrait pas vendre au prix du marché à des publics-cibles.

Ce qui revient à considérer que les financements mobilisés au

profit d'une entreprise de ce type interviennent comme une rémunération d'un service rendu et non comme une modalité particulière du contrat aidé ou de subventionnement d'une activité qui ferait de la concurrence déloyale.

Les entreprises sociales d'insertion et les entreprises solidaires offrent des emplois justes et non sélectifs, offrent de bonnes conditions de travail, respectent la législation, encouragent la participation des travailleurs à la vie de l'entreprise, créent des liens de solidarité avec d'autres personnes exclues et marginalisées de la société et sont des laboratoires d'idées nouvelles de production, de niches d'activités et de gestion de l'entreprise.

L'insertion socioprofessionnelle, promue par les entreprises sociales d'insertion et les entreprises solidaires, se traduit en résultats positifs pour tous: le travail est conçu sur mesure pour la personne, qu'elle soit considérée en difficulté ou non, qui acquiert stabilité personnelle et se sent partie prenante de son projet de travail. La communauté voit diminuer le taux de chômage et augmenter sa productivité structurelle et son efficacité.

Les entreprises sociales d'insertion et les entreprises solidaires produisent économiquement, individuellement, socialement sur le territoire où elles sont implantées. Autrement dit, elles produisent une double richesse qui bénéficie au territoire et à la collectivité: celle de leur activité économique et celle de la création d'emplois parce que contribuer à produire de la cohésion sociale c'est produire de la richesse qui a un impact économique objectif.

<sup>1</sup> Terme générique employé au niveau européen  
<sup>2</sup> Texte contextualisé directement tiré du manifeste ENSIE (European Network for Social Integration Enterprises asbl.) - cf. [www.ensie.org](http://www.ensie.org)

# Neue Projekte der „Action sociale pour jeunes“

Die ASJ stellte sehr schnell fest, dass für ihr allgemeines Funktionieren und die Betreuung der Beschäftigten zusätzliche Finanzmittel benötigt würden. Die momentane Struktur war 1987 an die Grenze des Machbaren gestossen, um jugendliche Arbeitslose zu beschäftigen. So musste sich nach neuen Projekten umgesehen werden. Ein erster Kontakt mit dem „Onofhängege Gewerkschaftsbund“ Lëtzebuerg (OGB-L) erbrachte die Möglichkeit, einen zweiten Betreuer-Posten zu finanzieren.

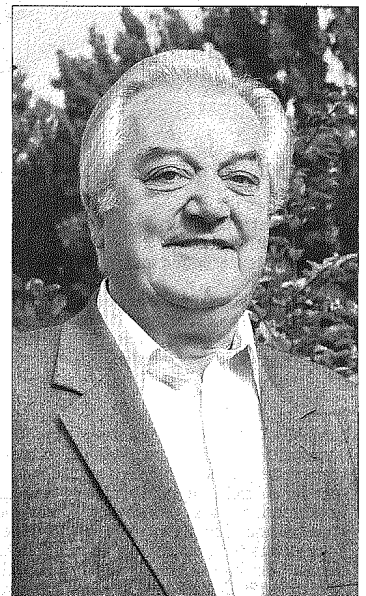
In dieser Zeit wurden von der Europäischen Kommission erste Initiativen ergriffen zur Schaffung von spezifischen Programmen sozio-ökonomischer Art, die dann auch von ihr finanzierte würden. Das brachte die ASJ dazu, sich am europäischen „Programme d'action pour la formation professionnelle et la préparation des jeunes à la vie adulte et professionnelle“ (Petra) zu beteiligen, wo sie in einem Zweijahresprogramm mit der Gruppe „Astrhalor“ aus der Lozère (Frankreich) partnerschaftlich zusammenarbeiten konnte.

Bei „Astrhalor“ handelte es sich um ein Unternehmen, welches sich mit der Ausbildung von Jugendlichen beschäftigte. Innerhalb der Zusammenarbeit mit der ASJ konnten Ausbildungen im handwerklichen Bereich vorgenommen werden, so z.B. in der Lederbearbeitung, was zu einem Austausch der Auszubildenden zwischen Luxemburg und der Lozère führte.

Der ASJ ermöglichte dies die Einrichtung eines Ateliers für Lederbearbeitung und die Schaffung der „Coopérative Kobold“, welche den Verkauf der hergestellten Lederarbeiten ermöglichte. Hinzu kam, etwas später, der Verkauf von Pferdeäpfeln in Form von Dünger, der an Private

nach Hause geliefert wurde und in den großen Supermärkten zum Verkauf angeboten wurde.

Ein weiteres Unternehmen der ASJ war dann die Ausarbeitung eines multifunktionalen Projektes: Dem Kulturministerium wurde vorgeschlagen, die Bestgenmühle in Schifflingen zu renovieren und hier ein Zentrum sozialer, kultureller, ökonomischer und ökologischer Aspekte zu schaffen, das außerdem Projekte im Bereich des Tourismus möglich machen sollte.



Nic Eickmann

Das Projekt wurde angenommen. Das Ministerium war verantwortlich für die Finanzierung und die Renovierung der Mühle, welche dann der ASJ zur Verfügung gestellt wurde. Die Suche nach weiteren Projekten drängte sich auf, doch darüber in nächster Zeit mehr.

Halten wir nur noch fest: Im Jahre 1987 beschäftigte die ASJ 20 Mitarbeiter. **Nic Eickmann**

-> wird fortgesetzt

## Solidarwirtschaftliche Arbeitsplätze

# Der ökonomische Wert

Am Donnerstag, 18.10, findet ab 16.30 Uhr in Rümelingen die siebte Konferenz der ehrenamtlichen Mitarbeiter des Netzwerkes OPE statt. Im Mittelpunkt steht dieses Jahr die Diskussion um die wirtschaftlichen Auswirkungen der Aktivitäten des Netzwerkes. Eine Ausstellung wird Einblick in die Vielfältigkeit dieser Tätigkeiten gewähren. Teilnehmer dieser Konferenz werden u.a. Minister Biltgen und Ministerin Jacobs sowie Vertreter vom Wirtschaftsministerium, Statec und der Privatwirtschaft sein. Gastredner wird Peter Lloyd aus Großbritannien, Direktor bei Ecotec, sein. Ecotec ist spezialisiert auf die Beratung bei der Entwicklung und Durchführung lokaler Projekte.

Mit Peter Lloyd kommt ein international anerkannter Spezialist im Bereich der lokalen ökonomischen Entwicklung nach Luxemburg. Dank seiner langjährigen Tätigkeit in und um den europäischen Kontinent ist er bestens positioniert, die bestehen-

den sozial- und solidarwirtschaftlichen Systeme zu beurteilen und auf ihre Stärken und Schwächen hin zu prüfen. Den politisch motivierten Ausbau des dritten Sektors in Großbritannien beobachtet er mit kritischen Augen, die eingeführten Neuerungen gehen ihm nicht weit genug und haben seiner Meinung nach unter ihrem sozialen Anstrich einen allzu liberalen Ansatz.

Die Entwicklung von OPE begleitet er seit Jahren. Auch wenn er den Ambitionen des Netzwerkes generell positiv gegenübersteht und sie Bestes des Öfteren im Ausland als Best-practice-Beispiel zitiert hat, hat er doch seine Kritikfähigkeit nicht verloren. Man darf also auf einen spannenden Vortrag und eine rege Diskussion gespannt sein.

-> Interessenten können sich bis zum 15. Oktober unter der E-Mail: [conference-nationale@ope.lu](mailto:conference-nationale@ope.lu) zur Konferenz anmelden.